

## **PROBLÈMES DE COMPOSITIONNALITÉ EN MORPHOLOGIE DÉRIVATIONNELLE : LE CAS DE LA CONVERSION**

**Delphine TRIBOUT**

Université Lille 3 & STL (UMR 8163)

### **RÉSUMÉ**

*Cet article aborde la question de la compositionnalité en morphologie dérivationnelle à travers l'examen d'un procédé particulier de formation de lexèmes : la conversion. Après avoir défini ce procédé, l'article présente les problèmes spécifiques qu'il soulève du point de vue de la compositionnalité, tant au niveau de la forme qu'au niveau du sens des dérivés. De façon inattendue, la conversion se révèle surtout problématique au niveau du sens, les lexèmes en relation de conversion semblant souvent compositionnels l'un par rapport à l'autre. L'article conclut en montrant que des problèmes similaires se rencontrent dans certains procédés affixaux de formation de lexèmes.*

### **ABSTRACT**

*In this paper the issue of compositionality in derivational morphology is dealt with through a particular lexeme formation process which is conversion. The paper first describes conversion, and then presents specific problems raised by conversion with regard to formal and semantic compositionality. Unexpectedly, conversion is particularly problematical with respect to semantic compositionality: lexemes involved into a conversion relation seem to be compositionnal to one another. Finally, the paper shows that the same problem is found with other affixal lexeme formation processes.*

### **INTRODUCTION**

Cet article abordera la question de la compositionnalité du point de vue de la morphologie dérivationnelle, et plus précisément à travers l'examen d'un procédé particulier de formation de lexèmes : la conversion. L'étude présentée se situe dans le cadre de la morphologie lexématique telle que définie chez Matthews (1972) puis Aronoff (1994).

Après avoir défini le procédé de conversion, l'article présentera les problèmes spécifiques qu'il soulève du point de vue de la compositionnalité, tant au niveau de la forme qu'au niveau du sens des lexèmes dérivés. En s'appuyant plus spécifiquement sur deux types de conversions en français, les conversions nom > verbe et verbe > nom, l'article s'attachera à montrer que les convertis sont surtout problématiques du point de vue de la compositionnalité sémantique, les sens du lexème dérivé et de son lexème base étant compositionnels l'un par rapport à l'autre.

### 1. LA CONVERSION EN FRANÇAIS

La conversion est un procédé morphologique de construction de lexèmes caractérisé par un changement catégoriel non corrélé à un changement phonologique (Corbin, 2004 ; Aronoff et Fudeman, 2005). Il est illustré pour l'anglais par les exemples en (1), et pour le français par les exemples en (2). Si l'identité phonologique entre le lexème base et le lexème dérivé est claire en anglais où les deux lexèmes sont homophones, elle l'est moins en français à cause de la présence de la marque de l'infinitif, qui a longtemps donné lieu à une analyse de la conversion nom/adjectif > verbe comme une opération de suffixation, et à une analyse de la conversion verbe > nom comme une opération de troncation. Cependant, ayant insisté sur le statut flexionnel des marques d'infinitif, Corbin (1987) a démontré qu'elles ne devaient pas être prises en compte dans les opérations de dérivation de lexèmes.

- (1) GLUE 'colle' > TO GLUE 'coller'  
TO WALK 'marcher' > WALK 'marche'
- (2) COLLE > COLLER  
MARCHER > MARCHÉ  
ROUGE > ROUGIR

L'absence d'ajout de matériel morphologique sur le lexème dérivé fait donc de la conversion un procédé assez particulier en ceci qu'il s'écarte des procédés canoniques tels que définis par Corbett (2010) qui marquent formellement le dérivé, soit par l'ajout d'un préfixe (LIRE > RELIRE) soit par l'ajout d'un suffixe (LAVÉ > LAVAGE).

D'après Kerleroux (1999) il existe cinq procédés de conversion en français selon les rapports catégoriels mis en jeu, qui sont présentés en (3). Cependant, il est possible de considérer un sixième procédé couvrant le rapport verbe > adjectif, illustré en (4).

- (3) a. adjectif > nom : BLEU > BLEU  
b. nom > adjectif : ORANGE > ORANGE  
c. nom > verbe : CLOU > CLOUER  
d. verbe > nom : GARDER > GARDE  
e. adjectif > verbe : FIXE > FIXER
- (4) verbe > adjectif : CALMER > CALMANT

## 2. CONVERSION ET COMPOSITIONNALITÉ

Selon Mel'čuk (2004), un lexème complexe compositionnel est un lexème dont le signifié est une union régulière des signifiés de ses parties et dont le signifiant est aussi l'union régulière des signifiants de ses parties. Selon une telle définition de la compositionnalité en morphologie, la conversion est donc problématique puisque ce procédé a la particularité de ne pas ajouter de matériel phonologique au signifiant du lexème base tout en modifiant son signifié. En première approche cela signifie que les lexèmes convertis :

(i) sont compositionnels du point de vue du signifié, car leur sens est bien composé du sens du lexème base et d'un élément de sens supplémentaire : par exemple ROSE<sub>A</sub> 'de la couleur de la rose' est bien composé du sens de ROSE<sub>N</sub> et d'un élément de sens supplémentaire ;

(ii) mais ne sont pas compositionnels du point de vue du signifiant, car leur forme est composée uniquement de la forme du lexème base : par exemple le signifiant de ROSE<sub>A</sub> ne contient pas autre chose que le signifiant de ROSE<sub>N</sub>.

Dans les études consacrées à la conversion, le point (i) ne pose généralement pas de problème, les lexèmes convertis étant la plupart du temps considérés comme complexes sémantiquement. En revanche, le point (ii) constitue toujours une difficulté pour la reconnaissance et la définition de ce procédé de formation de lexèmes. Cet article s'attachera à montrer que le point le plus problématique du point de vue de la compositionnalité dans la conversion est pourtant le point (i) et non le (ii).

## 3. PROBLÈMES DE FORME

Le point (ii), c'est-à-dire l'absence sur le lexème dérivé de marque affixale explicite, a conduit de nombreux linguistes à postuler un morphème zéro dans le cas de la conversion. C'est le cas par exemple de Jespersen (1942 : 85) qui propose d'analyser les convertis en anglais par le biais d'un suffixe zéro ; de Bally (1944 : 160) qui analyse les noms convertis MARCHE et CALCUL comme formés au moyen d'un suffixe zéro ; ou encore de Dubois (1962), Guilbert (1974, 1975) ou Lieber (1981), qui reprennent également la notion de suffixe zéro pour traiter la conversion. Proposée au départ dans le cadre de la flexion afin de permettre une description de l'ensemble d'un paradigme au moyen de la même structure, la postulation de morphèmes zéros étendue à la dérivation permet de maintenir la structure canonique d'un mot construit « base+suffixe » ou « préfixe+base », même lorsque le dérivé n'est pas explicitement marqué, comme dans le cas de la conversion.

Les problèmes posés par la notion de morphème zéro sont d'ordre théorique et empirique. D'un point de vue théorique, Harris (1951 : 334) a remarqué que si la postulation d'un morphème zéro est pratique pour traiter un ensemble de données de la même façon, cela n'est jamais inévitable. Par

exemple, pour former le passé des verbes en anglais, Harris a montré qu'il est possible de postuler un morphème  $\{en\}$ , ayant pour allomorphes  $/\partial n/$ ,  $/d/$ ,  $/id/$ ,  $/t/$  et zéro, ce qui permet de traiter les verbes *hit* et *cut*, qui font leur passé en  $/hit/$  et  $/k\partial t/$ , comme tous les autres verbes, et ainsi de considérer que le passé est toujours formé par verbe+ $\{en\}$ . Mais il a souligné que la postulation d'un allomorphe zéro n'est pas nécessaire et que d'un point de vue descriptif il est tout aussi efficace de dire que pour former le passé on concatène le morphème  $\{en\}$  à tous les verbes sauf *hit* et *cut*. Cet aspect non nécessaire des morphèmes zéros a également été souligné par exemple par Štekauer (1992) et Lemaréchal (1997), qui considèrent tous deux que l'absence de forme observée peut être traitée comme telle, sans avoir besoin de recourir à un morphème zéro. En outre, comme l'a remarqué Kastovsky (2005), une fois qu'est admis le postulat d'un morphème ou d'un signe zéro, rien ne permet de limiter le nombre de zéros postulés.

D'un point de vue empirique, la postulation d'un morphème zéro pose une difficulté non négligeable en ce qui concerne la conversion : celle de décider si le morphème zéro supposé est un préfixe ou un suffixe. En effet, la conversion  $CALME_A > CALMER$ , par exemple, pourrait être analysée comme une préfixation zéro, comme en (5a), par analogie avec ÉPURER, ou bien comme une suffixation zéro, comme en (5b), par analogie avec IDÉALISER. De la même façon, CLOÎTRER pourrait être considéré comme un préfixé, comme en (6a), par analogie avec EMBARQUER, ou bien être analysé comme un suffixé comme en (6b), sur le modèle de HOSPITALISER. Or, tant pour CALMER que pour CLOÎTRER, rien ne permet de dire qu'une des analyses est meilleure que l'autre.

- |     |                                                               |                                                                    |
|-----|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| (5) | a. CALME > $\emptyset$ -CALME(R)<br>PUR > É-PUR(ER)           | b. CALME > CALME- $\emptyset$ (R)<br>IDÉAL > IDEAL-IS(ER)          |
| (6) | a. CLOÎTRE > $\emptyset$ -CLOÎTRE(R)<br>BARQUE > EM-BARQUE(R) | b. CLOÎTRE > CLOÎTRE- $\emptyset$ (R)<br>HOPITAL > HOSPITAL-IS(ER) |

Ainsi, même si elle semble résoudre le problème de compositionnalité du signifiant, la postulation d'un morphème zéro pour traiter la conversion reste problématique.

Cependant, comme l'ont souligné Apothéloz et Boyé (2004), l'application de la notion de compositionnalité à la morphologie n'implique pas nécessairement la notion de morphème. En effet, dans le cadre d'une morphologie lexématique la forme d'un lexème dérivé est gérée par la règle qui le construit, par ajout ou non d'affixe, en même temps qu'est construit son sens. Ainsi, un lexème construit est compositionnel par rapport à sa base et à la règle qui le construit, plutôt que par rapport à ses parties. Dans un tel cadre, la conversion ne diffère donc pas des autres procédés de formation de lexèmes du point de vue de la compositionnalité du signifiant, de sorte que le point (ii) n'est pas vérifié.

#### 4. PROBLÈMES DE SENS

En ce qui concerne le point (i), c'est-à-dire la compositionnalité du sens des lexèmes convertis, la conversion ne semble pas différente des autres procédés de formation de lexèmes dans la mesure où les règles de conversion ajoutent bien un élément de sens au sens du lexème base pour construire le sens du lexème converti. Par exemple, selon Corbin (1987), le nom VOL dérive du verbe VOLER et signifie 'action de voler'.

Néanmoins, la conversion présente une spécificité qui la distingue de tous les autres procédés : dans la mesure où la règle ne modifie pas l'aspect phonologique du lexème base pour construire le dérivé, il n'est pas possible d'identifier formellement le lexème dérivé, comme le résume Kerleroux :

« En l'absence d'une marque affixale, l'orientation du rapport catégoriel n'est pas lisible dans les formes du mot servant de base et du mot construit, homonymes par définition. » (Kerleroux, 1996 :146)

Or, s'il n'est pas possible d'identifier formellement le lexème dérivé, la question de la compositionnalité du sens du lexème converti se pose donc. En effet, comment considérer que le sens du lexème converti est compositionnel par rapport au sens du lexème base s'il est impossible de déterminer quel est le lexème base et quel est le lexème dérivé ?

Pour déterminer l'orientation de la conversion plusieurs types de critères ont été proposés, qui ont été présentés et discutés en détail dans Tribout (2010). Ces critères relèvent soit d'une analyse diachronique, à travers les dates d'attestation et l'étymologie, soit d'une analyse synchronique de la langue, à travers l'étude des propriétés sémantiques des lexèmes. Le recours aux critères de nature historique a été fortement contesté par Corbin (1976 : 56) car cela revient, selon elle, à établir une analyse sur la base de critères non linguistiques. En outre, à partir d'un corpus, j'ai montré dans Tribout (2010) que les datations et l'étymologie ne sont pas des critères opératoires dans la mesure où ils fournissent souvent des résultats peu fiables voire contradictoires.

Les critères synchroniques utilisés pour déterminer l'orientation de la conversion sont généralement d'ordre sémantique. L'un d'eux consiste à se fonder sur la dépendance sémantique d'un lexème vis-à-vis de l'autre, c'est-à-dire à considérer comme dérivé le lexème dont le sens dépend de l'autre, et comme lexème base celui dont le sens est indépendant du sens de l'autre. Un autre critère se fonde sur la relation sémantique qu'entretiennent les lexèmes. Ces deux critères, qui vont être présentés en détail, reposent donc sur le principe de compositionnalité du sens du lexème dérivé, analysable à partir du sens du lexème base.

#### 4.1. Dépendance sémantique d'un lexème vis-à-vis de l'autre

Marchand (1964) a proposé que la dépendance sémantique des lexèmes puisse servir d'indice pour déterminer l'orientation de la conversion. Ce type de critère repose sur l'idée que le lexème dont le sens dépend du contenu sémantique de l'autre est nécessairement le dérivé. Marchand donne pour exemple la paire  $SAW_N \wedge SAW_V$ <sup>1</sup>, qui correspond au français  $SCIE \wedge SCIER$ , et qu'il définit comme en (7) :

- (7) a.  $SAW_N$  'instrument à dents'  
b.  $SAW_V$  'couper avec une scie'

Selon Marchand, une scie est définie comme un instrument à dents et il n'est pas nécessaire de préciser que cet instrument sert à scier pour définir ce qu'est une scie. À l'inverse, le verbe  $SCIER$  ne se définit selon lui qu'en relation avec  $SCIE$  comme 'couper avec une scie'. Il en conclut que le nom  $SAW$  est sémantiquement indépendant du verbe tandis que le verbe  $SAW$  est, lui, sémantiquement dépendant du nom. Ceci constitue selon lui un critère permettant de déterminer que dans la paire  $SAW_N \wedge SAW_V$  le nom est la base et le verbe est le dérivé. À l'inverse, dans la paire  $WHISTLE_N \wedge WHISTLE_V$ , définis en (8), où le nom correspond en français à  $SIFFLET$  et le verbe à  $SIFFLER$ , le sens du verbe est indépendant du sens du nom tandis que le sens du nom est dépendant du sens du verbe. Ceci conduit Marchand à considérer la paire comme une conversion de verbe à nom.

- (8) a.  $WHISTLE_V$  'produire un son en chassant l'air entre ses lèvres'  
b.  $WHISTLE_N$  'instrument pour siffler'

En outre, pour Marchand, il existe un indice supplémentaire de la dépendance sémantique entre lexèmes qui est mis en relief lorsqu'on se demande si l'on peut réaliser l'action dénotée par le verbe sans l'objet dénoté par le nom. Dans le cas des paires  $SCIE \wedge SCIER$  et  $SIFFLET \wedge SIFFLER$  cela revient à se demander si l'on peut scier sans scie ou siffler sans sifflet. Ainsi, comme, selon lui, il est impossible de scier sans scie, le verbe est bien sémantiquement dépendant du nom, et donc dérivé de celui-ci. À l'inverse, comme il est possible de siffler sans sifflet, c'est dans ce cas le nom qui est dépendant du sens du verbe, et donc dérivé de celui-ci.

Mel'čuk (1996) a repris ce critère de dépendance sémantique d'un lexème vis-à-vis de l'autre et l'a reformulé en termes d'inclusion sémantique. Ainsi, selon Mel'čuk, un lexème  $Lx_{m_2}$  est converti d'un lexème  $Lx_{m_1}$  si le sens de  $Lx_{m_2}$  inclut le sens de  $Lx_{m_1}$ . De la même façon que Marchand, il illustre cette relation d'inclusion sémantique au moyen de  $WHISTLE_N \wedge WHISTLE_V$  pour la conversion de verbe à nom. Pour la conversion

<sup>1</sup> Dans cet article, les paires de nom et verbe entretenant une relation de conversion sont toujours présentées sous la forme  $NOM \wedge VERBE$  indépendamment de l'orientation supposée ou avérée de la conversion.

de nom à verbe, il montre l'inclusion du sens du nom dans le sens du verbe au moyen de la paire TÉLÉPHONE<sub>N</sub>∧TÉLÉPHONE<sub>V</sub>, mais le raisonnement est exactement le même que celui de Marchand à propos de la paire SAW<sub>N</sub>∧SAW<sub>V</sub>.

Ce critère de dépendance, ou d'inclusion, sémantique, appliqué aux exemples (7) et (8) semble ainsi fournir un bon indice de la direction de la dérivation. Cependant, ce critère est contestable à plusieurs titres. Par exemple, Ljung (1977) a critiqué le critère de dépendance sémantique car il repose sur l'idée qu'il existe des définitions de lexèmes valables dans l'absolu. Or, il est tout à fait possible selon lui de définir SCIER sans recourir au sens de SCIE, comme en (9), ou MARTELER sans recourir au sens de MARTEAU comme en (10).

(9) SCIER 'couper par un mouvement de frottement continu'

(10) MARTELER 'frapper de façon répétée'

Ljung ajoute en outre que contrairement à ce qu'affirme (Marchand, 1964), il est tout à fait possible de scier sans scie et de marteler sans marteau. C'est pourquoi, la dépendance sémantique n'est pas un bon critère selon lui.

Par ailleurs, comme l'a relevé Namer (2009) ce critère est contestable car il est davantage extralinguistique que linguistique. En effet, lorsqu'il s'agit de savoir s'il est possible de scier sans scie ou de siffler sans sifflet, la question qui est posée est de déterminer si le procès dénoté par le verbe est réalisable sans l'objet dénoté par le nom. C'est alors dans le monde extralinguistique que se pose la question de la dépendance, et non dans la langue.

Enfin, il est notable que certaines catégories lexicales offrent davantage de prise à la définition que d'autres. Ainsi les noms sont plus facilement définissables que les verbes. C'est pourquoi les dictionnaires recourent souvent au nom dérivé d'un verbe pour définir le verbe lui-même, comme c'est le cas par exemple pour SOUS-SOLER et SOUS-SOLAGE dans le *Trésor de la Langue Française informatisé* dont les définitions sont reproduites en (11).

(11) a. SOUS-SOLER 'effectuer le sous-solage d'une terre'

b. SOUS-SOLAGE 'labour profond qui consiste à ameublir le sous-sol par éclatement, sans pelleversage, à l'aide de la sous-soleuse'

Ainsi, la perception d'une dépendance sémantique entre les lexèmes peut être l'effet d'une plus grande facilité à définir un lexème par rapport à l'autre plutôt que l'inverse, et être donc tout à fait indépendante de la relation morphologique qui lie les deux lexèmes. Cela prouve que, si la compositionnalité du sens est considérée comme une dépendance sémantique, le sens des lexèmes convertis n'est pas toujours compositionnel par rapport au sens de leur lexème base. Plus exactement, cela montre que dans le cas de deux lexèmes en relation de conversion, le sens de l'un peut être compositionnel par rapport au sens de l'autre sans être nécessairement dérivé de ce dernier.

#### 4.2. Relations sémantiques entre lexèmes

Le deuxième type de critère reposant sur le principe de compositionnalité du sens, et proposé notamment par Corbin (1987) et Kerleroux (1996) pour le français, consiste à orienter la conversion en fonction de la relation sémantique qu'entretiennent les lexèmes. Cette relation sémantique est construite par la règle morphologique et est perceptible à travers la glose du lexème dérivé qui comprend toujours le lexème base. Par exemple, pour les noms déverbaux suffixés par *-eur* en français, la relation sémantique construite par la règle est du type 'personne qui Vb', où Vb désigne le verbe base. Ainsi, CHANTEUR est relié sémantiquement à CHANTER par la relation 'personne qui chante'. Corbin et Kerleroux postulent que la relation sémantique entre deux lexèmes en relation de conversion est univoque, ce qui permet d'orienter la conversion. Toutefois, dans les faits l'analyse des relations sémantiques entre deux lexèmes en relation de conversion conduit parfois les linguistes à des conclusions différentes. Par exemple, Adouani (1989) traite les paires AMAS $\wedge$ AMASSER, DANSE $\wedge$ DANSER et GUIDE $\wedge$ GUIDER comme des conversions de verbe à nom, tandis que Labelle (1992) considère les mêmes paires comme des conversions de nom à verbe. Qui plus est, les relations sémantiques entre lexèmes ont conduit Danielle Corbin à deux analyses contradictoires de la même paire SCIE $\wedge$ SCIER. En effet, dans Corbin (1976) elle cite le passage suivant de Dell (1970) :

« tout le monde s'accorde à dire que dans la paire *scie/scier*, c'est *scier* qui vient de *scie*, tandis que dans la paire *attaque/attaquer*, c'est *attaque* qui vient d'*attaquer*. » (Dell, 1970 :158)

qu'elle reprend à son compte et utilise pour considérer que dans la paire PIOCHE $\wedge$ PIOCHER, PIOCHER dérive de PIOCHE. Or, dans (Corbin, 1987) elle analyse SCIE comme dérivé de SCIER parce que la relation sémantique entre le nom et le verbe se rapproche selon elle de la relation entre HACHER et HACHOIR.

Ces analyses contradictoires montrent qu'il existe des relations sémantiques inverses entre lexèmes de deux catégories lexicales. C'est notamment ce que constate Godel (1953) qui se penche sur les signes zéro. D'après lui, les signes (ou morphèmes) zéro relèvent uniquement de la structure du mot et ne peuvent exister que comme éléments d'opposition. Un signe zéro se dégage donc d'une opposition proportionnelle, selon le principe de la quatrième proportionnelle en mathématiques. Or, il remarque que lorsque les catégories du nom et du verbe sont impliquées, deux oppositions proportionnelles existent :

« Soit par exemple le couple *scie : scier*. On peut voir dans *scie* un mot primaire comme *hache* ou *vrille*, et *scier* est alors un verbe dérivé ; mais le rapport inverse est concevable, et s'exprimerait par la proportion *scier : scie = hacher : hachoir = passer : passoire*, etc. » (Godel, 1953 : 37-38)

Ces oppositions proportionnelles inverses entre noms et verbes ont également été relevées par Marchand (1963) à propos de l'anglais :

« In mathematical terms, there would seem to be two possible equations :  
 $judge_v : judge-\emptyset_N = lead_v : lead-er_N$ , or  
 $judge_N : judge-\emptyset_v = deputy_N : deput-ize_v$  ;  
 $answer_v : answer-\emptyset_N = arrive_v : arriv-al_N$ , or  
 $answer_N : answer-\emptyset_v = eulogy_N : eulog-ize_v$ . » (Marchand, 1963 : 176)

Les relations sémantiques entre lexèmes ne semblent donc pas permettre de déterminer systématiquement l'orientation de la conversion dans la mesure où il existe des relations sémantiques inverses entre noms et verbes. Or, ces relations sémantiques inverses mettent à mal le principe de compositionnalité du sens des lexèmes convertis puisque dans ces cas de figure le sens de chaque lexème peut être considéré comme compositionnel par rapport au sens de l'autre.

La suite de l'article sera consacrée à l'identification des relations sémantiques entre noms et verbes et montrera que la plupart des noms et verbes liés par conversion sont impliqués dans une de ces relations sémantiques inverses qui remettent cause la notion de compositionnalité du sens des convertis.

## 5. RELATIONS SÉMANTIQUES ENTRE NOMS ET VERBES LIÉS PAR CONVERSION

Cette étude des relations sémantiques entre noms et verbes s'insère dans une étude plus vaste des conversions nom > verbe et verbe > nom décrite dans Tribout (2010). Dans le cadre de cette étude, un corpus de 3241 paires nom $\wedge$ verbe liées par conversion a été constitué à partir des nomenclatures du *Trésor de la Langue Française informatisé* et du *Petit Robert*. Ont été considérées comme liées par une opération de conversion toutes les paires nom $\wedge$ verbe qui entretiennent une relation sémantique et qui sont phonologiquement identiques, conformément à la définition présentée dans la section 1. Mais également les paires telles que CARREAU $\wedge$ CARRELER ou SEL $\wedge$ SALLER qui présentent une allomorphie, les paires comme PIERRE $\wedge$ LAPIDER qui présente un cas de supplétion et les paires comme DENT $\wedge$ DENTELETER ou PELLE $\wedge$ PELLETER considérées comme des conversions avec décalage, selon la définition du décalage proposée par Plénat et Roché (2004).

Afin d'étudier les relations sémantiques entre noms et verbes tout en étant sûr de l'orientation des relations, un sous-corpus de conversions nom > verbe et verbe > nom pour lesquelles l'orientation peut être déterminée de manière certaine a été constitué. La section 5.1. décrit la constitution de ce corpus orienté, puis la section 5.2. présente les relations sémantiques entre noms et verbes qui ont été identifiées sur la base de ce corpus orienté.

### 5.1. Constitution d'un corpus orienté

Pour déterminer de manière certaine l'orientation d'une conversion il est possible de se baser sur la structure morphologique des noms et des verbes afin d'identifier s'ils sont déjà le résultat d'une opération de construction de lexèmes. Ainsi RÈGLEMENT et RAPPELER en (12) peuvent être considérés comme des lexèmes morphologiquement construits dans la mesure où ils dérivent d'un autre lexème par le biais d'une règle de formation de lexèmes. En effet, dans le cas de RÈGLEMENT, le nom dérive du verbe RÉGLER via la règle de suffixation en *-ment*. Cette règle forme des noms de procès ou de résultat à partir de verbes et est marquée formellement par le suffixe *-ment*. Quant à RAPPELER, il est également construit morphologiquement et dérive du verbe APPELER via la règle de préfixation en *r(e)-* qui construit des verbes sur bases verbales.

- (12) RÈGLEMENT < RÉGLER  
RAPPELER < APPELER

L'analyse morphologique des noms et des verbes est un moyen efficace de déterminer l'orientation de la conversion : si un lexème est déjà construit morphologiquement, par exemple par suffixation dans le cas de RÈGLEMENT, alors il n'est pas dérivé du lexème avec lequel il est en relation de conversion et constitue au contraire la base de la conversion. Ainsi, comme RÈGLEMENT est déjà construit morphologiquement par suffixation, il ne peut dériver du verbe RÉGLEMENTER mais constitue au contraire la base à partir de laquelle est construit le verbe par conversion. La paire RAPPELER > RAPPEL illustre le cas de figure inverse : comme le verbe RAPPELER est déjà construit par préfixation à partir du lexème APPELER, il peut être considéré comme la base d'une conversion verbe > nom. Pour constituer le corpus de paires nom  $\wedge$  verbe dont l'orientation peut être déterminée de manière certaine, la structure morphologique de chaque nom et verbe du corpus a été étudiée. Cette analyse de la structure morphologique a donné lieu à cinq cas de figure qui sont présentés en (13).

- (13) a. AUBADE  $\wedge$  AUBADER, CROCHET  $\wedge$  CROCHETER  
b. ALLÈGE  $\wedge$  ALLÉGER, DÉGEL  $\wedge$  DÉGELER, RAPPEL  $\wedge$  RAPPELER  
c. COLLE  $\wedge$  COLLER, DANSE  $\wedge$  DANSER, MARCHE  $\wedge$  MARCHER  
d. PRÉSELECTION  $\wedge$  PRÉSELECTIONNER, SURCHAUFFE  $\wedge$  SURCHAUFFER  
e. MARIVAUX  $\wedge$  MARIVAUDER, MÉDUSE  $\wedge$  MÉDUSER

Dans le cas des données en (13a) comme AUBADE  $\wedge$  AUBADER, le nom est déjà construit morphologiquement par un procédé autre que les conversions discutées. Par conséquent, l'orientation nom > verbe peut être établie de manière certaine. En effet, AUBADE est déjà construit morphologiquement sur AUBE, et ne peut donc dériver par conversion de AUBADER. En (13b) c'est au contraire le verbe qui est déjà morphologiquement construit, comme cela a été vu plus haut pour RAPPELER. L'orientation verbe > nom peut donc

être établie dans la mesure où *RAPPELER* dérive déjà de *APPELER*. Les paires en (13c) et (13d) sont des cas où l'analyse de la structure morphologique des noms et des verbes ne permet pas de déterminer l'orientation de la conversion, soit parce qu'aucun des lexèmes ne peut être analysé comme déjà construit par un procédé autre que la conversion (13c), soit parce qu'au contraire les deux lexèmes peuvent être analysés comme déjà construits morphologiquement (13d). Dans ces deux cas-ci, l'orientation de la conversion ne peut donc être déterminée par le biais de l'analyse morphologique des lexèmes. Enfin, les paires présentées en (13e) ont pour particularité d'impliquer un nom propre. Dans le cas de ces paires, ni le nom ni le verbe ne sont construits par un procédé morphologique autre que la conversion. Ces paires sont donc, du point de vue de la structure morphologique, similaires aux paires en (13c). C'est pourquoi, comme pour les exemples en (13c), l'orientation de la conversion a été considérée comme indécidable sur la base de l'analyse morphologique.

L'analyse morphologique des noms et des verbes du corpus a ainsi permis d'établir 658 paires dont le nom ou le verbe est déjà construit morphologiquement par un procédé autre que les conversions nom > verbe et verbe > nom. Sur ces 658 paires, 460 peuvent être analysées comme des conversions nom > verbe car le nom est déjà morphologiquement construit, et 198 peuvent être considérées comme des conversions verbe > nom car le verbe est déjà construit. Les relations sémantiques entre nom et verbe ont ensuite été identifiées sur la base de ce corpus orienté.

## **5.2. Relations sémantiques des conversions nom > verbe et verbe > nom**

### **5.2.1. Conversion nom > verbe**

Différentes études portant sur la conversion nom > verbe ont proposé une classification des relations sémantiques entre nom et verbe convert. Cependant, beaucoup ne traitent que de quelques types sémantiques et non de l'ensemble des possibilités, comme celles de Kiparsky (1997) ou Labelle (1992) qui ne concernent que les verbes locatifs et ornatifs, ou celles de Clark et Clark (1979) et Aronoff (1980) qui ne concernent que les conversions opérées sur des noms concrets. Par opposition à ces études, celle de Plag (1999) est la plus complète dans la mesure où elle envisage l'ensemble des cas de conversion nom > verbe. La classification des verbes convert qu'il propose est la plus exhaustive et constitue en outre une bonne synthèse des différentes études portant sur la conversion. C'est pourquoi celle-ci a servi de point de départ à l'étude des verbes convert dénominaux en français, et a été modifiée afin de tenir compte de l'ensemble des données rencontrées. Dix types de verbes convert ont ainsi été observés dans le corpus orienté, en fonction de la relation sémantique entre le nom et le verbe. La classification complète des verbes convert et de leurs relations sémantiques au nom base (Nb) est présentée dans le Tableau 1. Lorsque les exemples trouvés dans le

corpus orienté ne sont pas très fréquents, quelques exemples du corpus complet pouvant illustrer la même relation ont été ajoutés entre parenthèses.

Type de V	Relation sémantique	Exemples
locatif	mettre dans/sur Nb	INTERLIGNER, PLUMARDER, REMISER
ornatif	mettre Nb dans/sur	CARTONNER, OUATINER, POMMADER
privatif	retirer Nb	ŒILLETONNER (ÉCAILLER, PLUMER)
d'exécution	faire/exécuter Nb	AUBADER, PARADER, PARTAGER, VIDANGER
résultatif	produire Nb	MOLARDER, PHOTOGRAPHIER, RATURER
similatif	faire ce que fait Nb	CHAPERONNER, PARLEMENTER, PHAGOCYTER
instrumental	utiliser Nb	BOULONNER, CROCHETER, TÉLÉPHONER
constitutif	être/constituer Nb	PRÉLUDER, PROTOTYPER (MENACER)
causatif	causer Nb	CONFUSIONNER, DISGRÂCIER, ÉMOTIONNER
de sentiment	ressentir Nb	AFFECTIONNER, COMPASSIONNER

Tableau 1. – Classification des relations sémantiques pour la conversion nom > verbe

Les verbes locatifs renvoient à une situation de localisation dans laquelle le référent du nom base constitue le site et le référent de l'argument objet du verbe constitue la figure. Le sens de ces verbes est présenté en (14a) et quelques exemples en (14b-d).

- (14) a. X met Y dans/sur Nb  
 b. INTERLIGNER : X met Y dans l'interligne  
 c. PLUMARDER : X met Y dans le plumard  
 d. REMISER : X met Y dans la remise

Les verbes ornatifs renvoient à une autre situation de localisation où le référent du nom base constitue la figure et le référent de l'argument objet du verbe constitue le site. L'interprétation de ces verbes est présentée en (15a) et quelques exemples en (15b-d).

- (15) a. X met Nb dans/sur Y  
 b. CARTONNER : X met du carton sur Y  
 c. OUATINER : X met de la ouatine dans Y  
 d. POMMADER : X met de la pommade sur Y

Les verbes privatifs constituent l'inverse des verbes ornatifs dans la mesure où l'entité dénotée par le nom base est retirée (et non ajoutée) à l'entité dénotée par l'argument objet du verbe. L'interprétation de ces verbes et un exemple sont fournis en (16).

- (16) a. X retire Nb de Y  
 b. ŒILLETONNER : X retire les œillets de Y

Les verbes d'exécution sont des verbes dont la signification est quasiment identique à celle des noms bases. Leur sens peut être représenté comme en (17).

- (17) a. X fait/réalise/exécute Nb  
 b. AUBADER : X fait une aubade  
 c. PARTAGER : X fait un partage  
 d. VIDANGER : X fait une vidange

Les verbes résultatifs sont caractérisés par le fait que leur nom base désigne l'objet produit à l'issue du procès dénoté par le verbe convert. Leur interprétation est représentée et illustrée en (18).

- (18) a. X produit Nb  
 b. PHOTOGRAPHER : X produit une photographie  
 c. RATURER : X produit des ratures

Les verbes résultatifs sont parfois difficiles à distinguer de verbes ornatifs, comme dans le cas de ANTIDATER, SOUS-TITRER, ou RATURER qui peuvent s'analyser comme signifiant 'mettre une antidate sur Y', 'mettre des sous-titres sur Y' et 'mettre des ratures sur Y'. Toutefois, il y a une différence importante entre les deux types de verbes : pour les verbes ornatifs l'objet dénoté par le nom base préexiste au déroulement du procès dénoté par le verbe, ce qui n'est pas le cas pour les verbes résultatifs. La distinction entre les deux types de verbes peut être faite au moyen de la phrase-test présentée en (19).

- (19) Tant que X n'a pas V, il n'existe pas de Nb.

Appliquée aux verbes résultatifs cette phrase-test produit des propositions vraies (20), alors qu'elle produit des propositions fausses lorsqu'elle est appliquée aux verbes ornatifs (21).

- (20) a. Tant que X n'a pas raturé le document, il n'existe pas de ratures.  
 b. Tant que X n'a pas sous-titré le film, il n'existe pas de sous-titres.  
 c. Tant que X n'a pas photographié le paysage, il n'existe pas de photographie du paysage.
- (21) a. Tant que X n'a pas cartonné le livre, il n'existe pas de carton.  
 b. Tant que X n'a pas ouatiné la poupée, il n'existe pas de ouatine.

Les verbes similitifs, quant à eux, désignent un comportement considéré comme typique de l'entité dénotée par leur nom base. Leur sens est représenté et illustré en (22).

- (22) a. X fait ce que fait Nb  
 b. CHAPERONNER : X fait ce que fait un chaperon  
 c. PHAGOCYTER : X fait ce que fait un phagocyte

Les verbes instrumentaux sont construits sur des noms dénotant des instruments ou des objets concrets. Leur interprétation est représentée et illustrée en (23).

- (23) a. X utilise Nb  
 b. BOULONNER : X utilise un boulon  
 c. CROCHETER : X utilise un crochet  
 d. TÉLÉPHONER : X utilise un téléphone

Les verbes constitutifs dénotent une situation dans laquelle une entité est, ou constitue, ce que dénote le nom base. Le sens des verbes constitutifs est paraphrasable par (24a), comme cela est illustré en (24b-c).

- (24) a. X constitue Nb  
 b. PRÉLUDER : X constitue un prélude  
 c. PROTOTYPER : X constitue un prototype

Les verbes causatifs, quant à eux, dérivent d'un nom désignant l'état résultant de la réalisation du procès dénoté par le verbe. Ils sont interprétables selon (25a) illustré en (25b-d).

- (25) a. X cause Nb  
 b. CONFUSIONNER : X cause la confusion  
 c. DISGRÂCIER : X cause la disgrâce  
 d. ÉMOTIONNER : X cause l'émotion

Enfin, les verbes de sentiment dérivent de noms dénotant un sentiment et signifient 'éprouver / ressentir Nb', comme cela est présenté et illustré en (26).

- (26) a. X éprouve/ressent Nb  
 b. AFFECTIONNER : X éprouve de l'affection  
 c. COMPASSIONNER : X éprouve de la compassion

### 5.2.2. Conversion verbe > nom

En ce qui concerne la conversion verbe > nom, les différentes études consacrées au sujet (par exemple : Marchand, 1960 ; Paillard, 1997 ; Meinschaefer, 2003) signalent le fait que le nom converti peut désigner soit le procès lui-même, soit le résultat du procès ou l'un des participants au procès, en particulier l'agent, le patient, le lieu du procès ou l'instrument utilisé. Dans le corpus orienté, six types de noms convertis ont été observés, qui sont reproduits dans le Tableau 2 avec des exemples.

Type de N	Relation sémantique	Exemples
de situation	action/faït de Vb	APPROCHE, DÉPOSE, RAPPEL, SURVOL
résultatif	résultat de Vb	AJOUR, AMAS, ENTAILLE, REPLI
agentif	personne/animal/chose qui Vb	ÉCLAIR, MARMOTTE, DÉGONFLE
patiental	ce qu'on Vb	DEBOURS, RABAT, TRANSPLANT
instrumental	objet/instrument pour Vb	RALLONGE, RÉCHAUD, RÉVEIL
locatif	lieu où l'on Vb	DÉCHARGE, PATOUILLE, RESSERRE

Tableau 2. – Classification des relations sémantiques pour la conversion verbe &gt; nom

Les noms de situation dénotent la même situation que le verbe base et peuvent être dynamiques (27b-c) ou non dynamiques (27d). Ils peuvent être paraphrasés comme en (27a) et illustrés par les noms en (27b-d).

- (27) a. action/faït de Vb  
 b. APPROCHE : action d'approcher  
 c. DÉPOSE : action de déposer  
 d. MÉPRIS : fait de mépriser

Les noms résultatifs, quant à eux, dénotent un objet qui est le produit résultant du procès dénoté par le verbe base. Ils sont paraphrasables par (28a) comme le montrent les exemples en (28b-d).

- (28) a. résultat/objet résultant de Vb  
 b. AJOUR : résultat/objet résultant d'ajourer  
 c. AMAS : résultat/objet résultant d'amasser  
 d. ENTAILLE : résultat/objet résultant d'entailler

Les noms agentifs désignent toujours le premier argument du verbe base et sont toujours paraphrasables par (29a). Il s'agit le plus souvent de noms référant à un animé (29b-c), mais ce peut être aussi des noms d'objet (29d).

- (29) a. ce qui Vb  
 b. DÉGONFLE : personne qui se dégonfle  
 c. MARMOTTE : animal qui marmotte  
 d. ÉCLAIR : chose qui éclaire

Les noms patientaux désignent, quant à ceux, ce sur quoi s'exerce le procès dénoté par le verbe base. Ils sont toujours paraphrasables par (30a) comme le montrent les exemples (30b-d).

- (30) a. ce qu'on Vb  
 b. DÉBOURS : ce qu'on débourse  
 c. RABAT : ce qu'on rabat  
 d. TRANSPLANT : ce qu'on transplante

Les noms instrumentaux désignent un objet utilisé pour réaliser le procès dénoté par le verbe base. Leur sens peut être représenté par (31a) comme le

montrent les exemples (31b-d).

- (31) a. objet pour/permettant de Vb  
 b. RALLONGE : objet permettant de rallonger qqch  
 c. RÉCHAUD : objet permettant de réchauffer qqch  
 d. RÉVEIL : objet permettant de se réveiller

Enfin, les noms locatifs désignent le lieu où est réalisé le procès dénoté par le verbe base. Leur sens est représenté et illustré en (32).

- (32) a. lieu où l'on Vb  
 b. DÉCHARGE : lieu où l'on décharge qqch  
 c. PATOUILLE : lieu où l'on patouille  
 d. RESSERRE : lieu où l'on resserre qqch

### 5.3. Relations sémantiques inverses

Les relations sémantiques entre noms et verbes telles qu'elles ont été identifiées pour la conversion nom > verbe et la conversion verbe > nom, et telles qu'elles sont résumées dans les Tableaux 1 et 2, montrent que la plupart des relations sémantiques de la conversion verbe > nom ont un équivalent sémantique inverse dans la conversion nom > verbe. En effet, seule la relation 'ce que l'on Vb', caractéristique du type de nom convert patiental, n'a pas d'équivalent inverse pour la conversion nom > verbe. Les relations sémantiques inverses entre les conversions nom > verbe et verbe > nom sont mises en regard en (33).

- (33) faire/exécuter N ↔ action de V  
 produire N ↔ résultat de V  
 mettre dans N ↔ lieu où l'on  
 utiliser N ↔ objet/instrument pour V  
 faire ce que fait N ↔ personne/chose qui V

Du fait de l'existence de ces relations sémantiques inverses, les paires de lexèmes impliquant l'une des relations sémantiques listées en (33) peuvent presque toujours recevoir l'analyse inverse, comme cela est illustré dans le Tableau 3. Chacune des paires du tableau peut en effet, du point de vue de la relation sémantique entre le nom et le verbe, être analysée aussi bien comme une conversion nom > verbe que comme une conversion verbe > nom. Pour chaque paire la relation notée en italiques est celle dont l'orientation peut être connue de manière certaine grâce à l'analyse de la structure morphologique des lexèmes.

<b>Paire N~V</b>	<b>Relation N &gt; V</b>	<b>Relation V &gt; N</b>
VIDANGE~VIDANGER	<i>'faire une vidange'</i>	<i>'action de vidanger'</i>
REBOND~REBONDIR	<i>'faire un rebond'</i>	<i>'action de rebondir'</i>
REJETON~REJETONNER	<i>'produire des rejets'</i>	<i>'résultat de rejeonner'</i>
AJOUR~AJOURER	<i>'produire des ajours'</i>	<i>'résultat d'ajourer'</i>
REMISE~REMISER	<i>'mettre dans une remise'</i>	<i>'lieu où l'on remise'</i>
RESSERRE~RESSERRER	<i>'mettre dans une resserre'</i>	<i>'lieu où l'on resserre'</i>
CROCHET~CROCHETER	<i>'utiliser un crochet'</i>	<i>'instrument pour crocheter'</i>
RECHAUD~RECHAUFFER	<i>'utiliser un réchaud'</i>	<i>'instrument pour réchauffer'</i>
CHAPERON~CHAPERONNER	<i>'faire ce que fait un chaperon'</i>	<i>'personne qui chaperonne'</i>
DÉGONFLE~DÉGONFLER	<i>'faire ce que fait une dégonfle'</i>	<i>'personne qui se dégonfle'</i>

Tableau 3. – Relations sémantiques inverses

Ces données montrent que les noms et verbes en relation de conversion peuvent souvent être analysés des deux façons, c'est-à-dire comme des conversions de nom à verbe aussi bien que comme des conversions de verbe à nom. Du point de vue de la compositionnalité des convertis cela signifie que, souvent, le sens du lexème dérivé est compositionnel par rapport au sens de sa base en même temps que le sens du lexème base est compositionnel par rapport au sens de son dérivé. En effet, le sens du lexème dérivé semble analysable à partir du sens de son lexème base en même temps que le sens de ce dernier semble analysable à partir du sens du premier.

### CONCLUSION

La conversion est donc un procédé de formation de lexèmes particulier du point de vue de la compositionnalité du lexème dérivé. Alors que la conversion est connue pour être problématique quant au traitement de la forme des lexèmes convertis, cet article a tenté de démontrer d'une part que la forme ne pose pas de problème spécifique de compositionnalité dans le cadre d'une morphologie lexématique, et d'autre part que le sens des lexèmes convertis est davantage problématique en ce qui concerne la question de la compositionnalité. En effet, la section 5 a montré que les lexèmes entretenant une relation de conversion sont souvent compositionnels l'un par rapport à l'autre, le sens de l'un impliquant le sens de l'autre, indépendamment de la direction de la relation morphologique.

Cependant, cette particularité ne semble pas réservée à la conversion. En effet, on retrouve le même phénomène de compositionnalité réciproque entre lexèmes reliés morphologiquement dans le cas des paires adjectif~nom en *-ent (-ant)/-ence (-ance)*, comme dans les exemples en (34), ou dans le cas des paires adjectif~nom en *-ique/-ie* comme dans les exemples en (35).

- (34) INTELLIGENT ‘qui manifeste de l’intelligence’  
INTELLIGENCE ‘propriété d’être intelligent’
- (35) SYMÉTRIQUE ‘qui présente de la symétrie’  
SYMÉTRIE ‘propriété d’être symétrique’

Corbin (1987) a par ailleurs montré que la paire SYMÉTRIE $\wedge$ SYMÉTRIQUE entre également en relation avec la paire ASYMÉTRIE $\wedge$ ASYMÉTRIQUE, complexifiant encore davantage les relations morphologiques et sémantiques entre lexèmes morphologiquement reliés, selon le schéma présenté en (36).

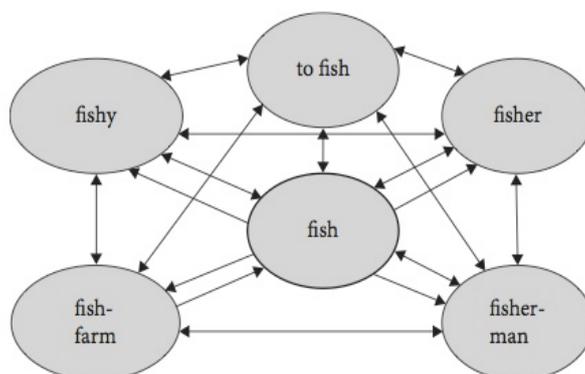
- (36) SYMÉTRIE  $\leftrightarrow$  SYMÉTRIQUE  
          ↓                           ↓  
ASYMÉTRIE  $\leftrightarrow$  ASYMÉTRIQUE

Roché a également souligné qu’il existe des cas de ce qu’il appelle « motivation réciproque » entre lexèmes reliés morphologiquement, par exemple pour les paires de noms en *-ier/-erie* tels que les exemples en (37) (Roché, 2004), les paires adjectif $\wedge$ nom en *-iste/-isme* tels que les exemples en (38) (Roché, 2007), ou encore les relations entre nom de personne et nom de pays comme dans les exemples en (39) (Roché, 2008).

- (37) CARROSSIER ‘celui qui tient une carrosserie’  
CARROSSERIE ‘activité, commerce du carrossier’
- (38) PARACHUTISTE ‘qui pratique le parachutisme’  
PARACHUTISME ‘activité du parachutiste’
- (39) HONGROIS ‘habitants de la Hongrie’  
HONGRIE ‘pays des Hongrois’

Enfin, Umbreit (2011) a montré l’existence de motivations bi- voire multi-directionnelles entre mots appartenant à la même famille morphologique, y compris dans les cas clairs de suffixation ou de composition comme pour l’anglais FISHY, FISHER, FISHER-MAN ou FISH-FARM, membres de la famille dérivationnelle de FISH, et illustrés dans la Figure 1.

De telles observations conduisent à s’interroger sur les relations entre bases et dérivés en morphologie dérivationnelle. Elles incitent en outre à les concevoir non plus comme de simples input et output de règles, mais plutôt comme les membres d’un réseau complexe de relations morphologiques et sémantiques, représentable sous la forme de graphe orienté.

Figure 1. – Réseau du mot *fish* en anglais, d'après Umbreit (2011)

## RÉFÉRENCES

- ADOUANI A. (1989). *Les substantifs déverbaux à « suffixe zéro » en français moderne*. Thèse de Doctorat, Université Lyon 2.
- APOTHÉLOZ D., BOYÉ G. (2004). Remarques sur la compositionnalité en morphologie. *Verbum* XXVI (4), 375-385.
- ARONOFF M. (1980). Contextuals. In : T. Hoekstra, H. Van der Hulst, M. Moortgat (eds), *Lexical Grammar*. Dordrecht : Foris Publications, 263-285.
- ARONOFF M. (1994). *Morphology by itself*. Cambridge : The MIT Press.
- ARONOFF M., FUEDEMAN K. (2005). *What is Morphology?* Oxford: Blackwell.
- BALLY C. (1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- CLARK E.V., CLARK H.H. (1979). When nouns surface as verbs. *Language* 55(4), 767-811.
- CORBETT G. (2010). Canonical derivational morphology. *Word Structure* 3(2), 141-155.
- CORBIN D. (1976). Peut-on faire l'hypothèse d'une dérivation en morphologie ? In : J.-M. Chevalier (éd.), *Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique*. Lille : Publications de l'Université de Lille 3, 47-91.
- CORBIN D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Niemeyer.
- CORBIN D. (2004). Français (indo-européen : roman). In : G. Booij, C. Lehmann, J. Mugdan, S. Skopetas (eds), *Morphology. An International Handbook on Inflection and Word Formation*. Berlin/New York : Walter de Gruyter, 1285-1299.
- DELL F. (1970). *Les règles phonologiques tardives et la morphologie du français*. Thèse de doctorat. MIT.

- DUBOIS J. (1962). *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.
- GODEL R. (1953). La question des signes zéro. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 11, 31-41.
- GUILBERT L. (1974). Grammaire générative et néologie lexicale. *Langages* 36, 34-44.
- GUILBERT L. (1975). *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- HARRIS Z. (1951). *Methods in Structural Linguistics*. Chicago: The University of Chicago Press.
- JESPERSEN O. (1942). *A Modern English Grammar on Historical Principles. Part IV: Morphology*. Londres: Allen/Unwin.
- KASTOVSKY D. (2005). Conversion and/or zero: word-formation theory, historical linguistics, and typology. In: L. Bauer, S. Valera (eds), *Approaches to Conversion/Zero-Derivation*. Münster/New York/München/Berlin: Waxmann, 31-49.
- KERLEROUX F. (1996). *La coupure invisible*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- KERLEROUX F. (1999). Identification d'un procédé morphologique : la conversion. *Faits de langues* 14, 89-100.
- KIPARSKY P. (1997). Remarks on denominal verbs. In: A. Alsina, J. Bresnan, P. Sells (eds), *Argument Structure*. Stanford: CSLI Publications, 473-499.
- LABELLE M. (1992). La structure argumentale des verbes locatifs à base nominale. *Linguisticae Investigationes* XVI(2), 267-315.
- LEMARECHAL A. (1997). *Zéro(s)*. Paris : Presses Universitaires de France.
- LIEBER R. (1981). Morphological Conversion Within a Restrictive Theory of the Lexicon. In: M. Moortgat, H. van der Hulst, T. Hoekstra (eds), *The Scope of Lexical Rules*. Dordrecht: Foris Publications, 161-200.
- LJUNG M. (1977). Problems in the Derivation of Instrumental Verbs. In: H. Brekle, D. Kastovsky (eds), *Perspektiven der Wortbildungsforchung*. Bonn: Bouvier, 165-179.
- MARCHAND H. (1960). *The Categories and Types of Present-day English. A Synchronic-diachronic Approach*. Wiesbaden: Otto Harrazowitz.
- MARCHAND H. (1963). On a question of contrary analysis with derivationally connected but morphologically uncharacterized words. *English Studies* 44, 176-187.
- MARCHAND H. (1964). A set of criteria for the establishing of derivational relationship between words unmarked by derivational morphemes. *Indogermanische Forschungen* 69, 10-19.
- MATTHEWS P.H. (1972). *Inflectional Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MEINSCHAEFER J. (2003). Remarques sur l'interprétation des noms déverbaux sans affixe en français. In : B. Fradin, G. Dal, N. Hathout, F. Kerleroux, M. Plénat, M. Roché (éds), *Les unités morphologiques. Actes du 3<sup>e</sup> forum de morphologie*. Lille : Presses universitaires du Septentrion, 118-126.

- MEL'ČUK I. (1996). *Cours de morphologie générale. Troisième partie : Moyens morphologiques. Quatrième partie : Syntactiques morphologiques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- MEL'ČUK I. (2004). La non-compositionnalité en morphologie linguistique. *Verbum* XXVI (4), 439-458.
- NAMER F. (2009). *Morphologie, lexique et traitement automatique des langues : l'analyseur DériF*. Paris : Hermès-Lavoisier.
- PAILLARD M. (1997). La conversion en anglais et en français. In : J. Chuquet, M. Fryd (éds), *Absence de marque et représentation de l'absence*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 171-194.
- PLAG I. (1999). *Morphological productivity. Structural constraints in English derivation*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- PLÉNAT M., ROCHÉ M. (2004). Entre morphologie et phonologie : la suffixation décalée. *Lexique* 16, 159-198.
- ROCHÉ M. (2004). Mot construit ? Mot non construit ? Quelques réflexions à partir des dérivés en *-ier(e)*. *Verbum* XXVI (4), 459-480.
- ROCHÉ M. (2007). Logique lexicale et morphologie : la dérivation en *-isme*. *Proceedings of the 5th Décembrettes*, 45-58.
- ROCHÉ M. (2008). Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques. *Actes du CMLF 2008*, 1571-1585.
- ŠTEKAUER P. (1992). On some issues of zero morpheme in English. *Linguistica Pragensia* 2, 73-87.
- TRIBOUT D. (2010). *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot - Paris 7.
- UMBREIT B. (2011). Motivational networks. An empirically supported cognitive phenomenon. In: K.-U. Panther, G. Radden (eds), *From Motivation in Grammar and the Lexicon*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 269-286.